

Déclaration de Zurich

sur les tests de motricité sportive chez les enfants et les adolescents

En Suisse, les tests sur la motricité sportive chez les enfants et les adolescents sont très courants. Ils sont pratiqués dans plusieurs contextes, en particulier : le sport scolaire, le sport de compétition (espoirs), les programmes d'encouragement axés sur la psychomotricité et, plus généralement, sur l'activité physique.

Tout test de motricité sportive implique une procédure standardisée et reposant sur des bases scientifiques, c'est-à-dire objectivable, fiable et valide. Dans le cadre de cette procédure, un geste sportif est accompli de manière intentionnelle et planifiée, à des fins d'observation ou de mesure. Le test vise à quantifier les scores individuels d'un ou de plusieurs facteurs de performance déterminés.

La forme des tests doit tenir compte d'aspects liés à l'âge dans le développement des sujets et leurs possibilités de performance. Pratiqués à bon escient, les tests de motricité sportive constituent de puissants indicateurs; mais leur utilisation pose aussi des problèmes éthiques. Aussi la 4S tient-elle à souligner explicitement leurs avantages et les risques qu'ils comportent.

Pour garantir une utilisation de ces tests conforme aux règles éthiques, et compte tenu de la vulnérabilité des jeunes de la tranche d'âge concernée, la 4S invite les personnes qui réalisent les tests – enseignants et entraîneurs encadrant des enfants et des adolescents dans des activités sportives, pouvoirs publics, clubs et organisations responsables – à se conformer aux recommandations suivantes.

La 4S recommande de veiller à ce que les trois conditions suivantes soient remplies avant la réalisation de tout test de motricité sportive:

I. Les tests pratiqués doivent être conformes aux principes éthiques qui régissent les interventions scientifiques dans le domaine de l'éducation physique. Ils doivent notamment être à la portée des enfants et des adolescents qui y sont soumis. La manière dont les résultats sont communiqués aux intéressés (groupes et individus) doit, pour être appropriée, également faire l'objet d'une réflexion préalable.

II. Les tests de motricité sportive pratiqués doivent répondre le plus possible aux trois critères suivants: objectivité (le résultat doit être indépendant du réalisateur de l'étude), validité (le test doit effectivement mesurer ce qu'il est prévu de mesurer) et fiabilité (les résultats doivent être reproductibles). Les tests de motricité sportive doivent en outre satisfaire à d'importants critères de qualité secondaires tels que l'économie. Celle-ci implique notamment que les tests soient réalisés de manière uniforme par des testeurs/maîtres de sport expérimentés ayant tous suivi la même formation. En outre, la 4S recommande l'utilisation de tests standardisés et publiquement accessibles.

III. Chaque fois que possible, l'interprétation des données doit être réalisée en collaboration avec des spécialistes. Elle doit être adaptée à la significativité du test et de l'échantillon. Si possible, les valeurs servant à l'évaluation doivent être des valeurs standard reconnues.

Pour aider les intéressés à déterminer si les trois conditions précitées sont remplies, la 4S a formulé dix questions clés, annexées à la présente déclaration sous la forme d'une liste de contrôle. Cette liste a pour but de favoriser les bonnes pratiques.

Le comité de la Société suisse des sciences du sport
7.9.2010

Auteurs de la présente déclaration:

Kurt Murer, Roland Müller, Andreas Krebs, EPF Zurich;

Lukas Zahner, Université de Bâle;

Ernst-Joachim Hossner, Université de Berne;

Urs Mäder, Christoph Conz, Bernard Marti, Haute école fédérale de sport de Macolin

Tests de motricité sportive chez les enfants et les adolescents : questions clés

1. Pourquoi faire des tests?

Faire des tests n'est pas un but en soi. Bien choisis et bien conduits, les tests permettent de réaliser un état des lieux ou de documenter l'évolution d'une performance. Les facteurs mesurés doivent être pertinents pour les personnes testées, et comme un test peut aussi bien motiver que déstabiliser, il est important, lors de la planification, de tenir compte de ses effets possibles sur les sujets concernés.

2. Qui tester?

Les tests se pratiquent aussi bien dans le domaine du sport de compétition que dans celui du sport santé, dans les clubs, dans le cadre scolaire ou à titre privé. Les publics testés diffèrent donc en termes de capacité de performance et de motivation. La question de savoir si la participation au test dans un contexte donné (école, p. ex.) est volontaire ou obligatoire est également essentielle. Ces aspects doivent être pris en compte lors de la planification, notamment dans la manière de traiter et d'interpréter les données.

3. Que tester?

Les tests de motricité permettent d'analyser d'innombrables capacités et aptitudes. Il est donc essentiel de choisir des tests appropriés en fonction de l'objectif visé ou, en d'autres termes, en fonction de la question de recherche. On ne testera que ce qui est pertinent pour celle-ci. En ce qui concerne le choix du test, sa validité (« mesure-t-il ce qu'il doit? ») et sa fiabilité (« les résultats restent-ils stables, même lors de plusieurs essais? ») sont tout aussi importantes que son économie (coût de l'opération).

4. Les tests sont-ils à la portée des sujets concernés?

En règle générale, les tests de motricité ne présentent pas de dangers physiques pour les enfants et les adolescents. Cependant, le risque de blessure doit être écarté autant que possible. De plus, il faut être attentif à l'effet psychologique des tests : sont-ils anxiogènes ? Les sujets ont-ils l'impression de ne pas être à la hauteur ou sont-ils au contraire motivés par les défis à relever?

5. Comment tester?

Les tests de motricité sportive sont en principe simples à réaliser et ils ne requièrent pas beaucoup de matériel. Pour que les données récoltées soient comparables, il faut veiller à une réalisation correcte et au respect des protocoles. Des responsables bien formés peuvent assurer une réalisation standardisée.

6. Comment les résultats vont-ils être évalués?

Pour que l'application des tests de motricités sportive soit correcte, l'évaluation de la performance, c'est-à-dire l'interprétation des données, est décisive. Elle devrait donc normalement être assurée par des spécialistes formés à cet effet (spécialistes des sciences du sport et du mouvement, maîtres de sport). Des résultats obtenus, on ne tirera que les conclusions autorisées compte tenu du nombre de cas et de la significativité des tests pratiqués.

7. Que faire des résultats?

L'utilisation qui sera faite des données et la manière dont les résultats seront communiqués devraient être définies dès la phase de planification du test. Les personnes testées doivent avoir accès à leurs résultats et en obtenir une interprétation adéquate. Cet aspect est particulièrement important dans le cas de tests répétés (cf. question 8), compte tenu du développement individuel et longitudinal du sujet. Les rapports non confidentiels permettant de reconnaître les personnes concernées ne sont autorisés que si la non-confidentialité s'impose absolument en raison de l'objectif du test – par exemple pour des sélections ou des contrôles d'entraînement. En règle générale, les études scientifiques recourent exclusivement à des données anonymisées qui ne permettent en aucun cas d'identifier les individus testés.

8. Le test va-t-il être répété?

Si l'objectif du test nécessite une ou plusieurs répétitions de celui-ci, ces répétitions devraient être planifiées et budgétées. C'est le cas pour les contrôles à l'entraînement qui visent à faire ressortir des progrès, et dans le monitoring de projets, qui permet d'observer dans la durée le développement des capacités et aptitudes motrices de groupes cibles définis.

9. Quelles sont les mesures prévues?

Souvent, les tests de motricité sont suivis de conséquences, qui prennent la forme de mesures. Celles-ci devront être décrites à titre optionnel dès la phase de planification du projet. Réaliser des tests sans perspective d'utilisation n'est pas pertinent.

10. Où trouver des descriptions de tests et des sources bibliographiques?

En 2010 :

- Morrow, J.R. et al. (2005). *Measurement and evaluation in human performance*. Champaign, IL: Human Kinetics.
- Bös, K. (2001). *Handbuch motorische Tests: sportmotorische Tests, motorische Funktionstests, Fragebogen zur körperlichen-sportlichen Aktivität und sportpsychologische Diagnoseverfahren*. Göttingen: Hogrefe.
- www.sporttests.ch (Nationale Sport- und Bewegungstest-Datenbank)